



Mairie de
GARGAS

République Française - Département de Vaucluse
Commune de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Fait en mairie de Gargas,
le lundi 7 février 2022

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame le Maire a l'honneur d'informer le Public que le conseil municipal de la commune de Gargas se réunira, en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie, le

MARDI 15 FÉVRIER 2022
à 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 26 janvier 2022
- 2- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)
- 3- Convention avec le restaurant McDonald's de Gargas relative à la mise en œuvre de mesures visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique
- 4- Compte de gestion **2021** du budget Unité de Production d'Electricité
- 5- Compte administratif **2021** budget Unité de Production d'Electricité
- 6- Affectation du résultat de la section d'exploitation **2021** du budget Unité de Production d'Électricité
- 7- Droit à la formation des élus
- 8- Compte de gestion **2021** du budget principal Commune
- 9- Compte administratif **2021** du budget principal Commune
- 10- Affectation du résultat de la section de fonctionnement **2021** du budget principal Commune
- 11- Admission en non-valeur
- 12- Cession de la parcelle B 2213 sise 33 impasse du tambourin
- 13- Bail commercial

- 14- Modification de la délibération n° 2021-38 du 9 juin 2021 relative à l'AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) confiée au PNRL (Parc Naturel Régional du Luberon) pour la rénovation thermique des bâtiments communaux
- 15- Modification des statuts du PNRL (Parc Naturel Régional du Luberon)
- 16- Questions diverses

Le Maire, Laurence LE ROY



Le Roy